

**MINISTERE DE TRANSPORT
OFFICE DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PORTS**

AVIS D'APPEL D'OFFRES 15 /2018

**APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES QUAIS 8 ET 9 POUR CONTENEURS AU PORT DE
COMMERCE DE RADES**

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (O.M.M.P) se propose de lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction des quais 8 et 9 pour conteneurs au port de commerce de Rades.

Les candidats intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres, tous les jours ouvrables, dès la parution de cet avis, auprès du :

***Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés
- Bâtiment Annexe 2060 - La Goulette
Tél. 71 735300 – Fax 71 735812***

et ce, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **cinq Cent (500)** dinars par versement au compte de l'OMMP N° **03003038011500450394** à la Banque Nationale Agricole, Agence de la Gare maritime - La Goulette et contre un bon de versement de la dite somme provenant de la BNA.

Sous peine de rejet, les offres doivent être présentées conformément à **l'article (7)** des conditions d'appels d'offres et procédures de passation du marché, et devront parvenir sous plis fermés et scellés par voie postale recommandée ou par Rapide Poste ou déposés directement au Bureau d'Ordre Central de l'O.M.M.P contre récépissé au plus tard le **Mardi 10 Juillet 2018 à 09H00** au nom de

***Monsieur Le Président Directeur Général
de l'Office de la Marine Marchande et des Ports***

à l'adresse suivante :

***Office de la Marine Marchande et des Ports
Bâtiment Administratif 2060 - La Goulette***

Le cachet du bureau d'ordre central de l'O.M.M.P faisant foi.

Les participants ayant retiré le cahier des charges sont invités à la séance d'ouverture publique des plis techniques et financiers, et ce le **Mardi 10 Juillet 2018 à 11H00** au secrétariat permanent de la commission des marchés – bâtiment annexe – 1^{er} étage.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante :

"A NE PAS OUVRIR, APPEL D'OFFRES N°15/2018"
**« APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES QUAIS 8 ET 9 POUR CONTENEURS AU PORT DE
COMMERCE DE RADES.**

L'enveloppe extérieure doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

A- Les documents administratifs et le cautionnement provisoire :

1. Un cautionnement provisoire ou une caution bancaire Provisoire d'un montant de **Huit Cent Mille (800.000TND) dinars Tunisiens.**
Les chèques ne sont pas acceptés,
2. Une fiche des renseignements généraux,
3. L'original ou copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de situation fiscale pour les entreprises Tunisiennes et résidents seulement en Tunisie.
4. Un certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine, pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie.
5. Une déclaration sur l'honneur de non influence,
6. Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale pour les soumissionnaires tunisiens et résidents seulement en Tunisie,
7. Déclaration d'engagement d'assurance,
8. Une copie certifiée conforme à l'original de l'agrément du soumissionnaire tunisien ou tout document équivalent délivré par les autorités compétentes du pays d'origine pour les entreprises étrangères,
9. Le Dossier d'Appel d'Offres comprenant les documents originaux suivant dument complétés par le soumissionnaire, avec date, cachet et signature :

➤ VOLUME 1

- Conditions d'Appel d'Offres et procédures de passation du marché.
- Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Rapport Géotechnique

➤ VOLUME 3

- Le dossier Plans

10. L'original de l'extrait d'inscription du soumissionnaire au registre de commerce pour les soumissionnaires Tunisiens et original ou copie certifiée conforme à l'original de tout document équivalent prévu par l'état du pays d'origine pour les candidats étrangers et non-résidents en Tunisie.
11. L'original de l'acte de Groupement éventuel : Cet acte de groupement doit être solidaire et doit décrire la répartition de la réalisation des travaux et tâches entre les membres du groupement.
12. Original ou copie certifiée conforme à l'original du statut de l'entreprise pour les soumissionnaires étrangers.

B- Enveloppe A – l'offre technique :

L'offre technique doit contenir les pièces suivantes :

1. Fiches des références techniques du soumissionnaire et de ses sous-traitants accompagnés des justificatifs de chaque projet (attestation de bonne fin, PVs de reception, etc...)
2. Liste et références du personnel à affecter aux travaux avec des copies des diplômes et les CVs originaux et signés par les personnes concernées et le soumissionnaire.
3. Liste détaillée du matériel à utiliser pour ce projet accompagnée des fiches techniques et des pièces justificatives.
4. Engagement sur l'honneur de fournir et affecter sur chantier le matériel nécessaire pour la réalisation des travaux.
5. Liste des sous-traitants avec précision des travaux à réaliser par chaque sous-traitant et présentation de leurs références techniques dûment justifiées.

6. Programme d'exécution des travaux.
7. Plan de charges du soumissionnaire
8. Copies certifiées conformes à l'original des bilans dûments certifiés par le commissaire aux comptes ou par les organes compétents du pays d'origine des 3 derniers exercices du soumissionnaire (2014-2015- et 2016)
9. Tableau des agrégats financiers

C- Enveloppe B – l'Offre Financière et la Proposition de Financement:

L'enveloppe B doit contenir deux enveloppes comme suit:

➤ **L'enveloppe B1 (Offre Financière) doit contenir les pièces suivantes:**

Elle est composée des documents originaux suivants dûment complétés par le soumissionnaire, avec date, cachet et signature :

1. la Soumission ;
2. le bordereau des prix
3. Détail estimatif ;
4. Sous détail des prix unitaires

➤ **L'enveloppe B2 (Proposition de financement) doit contenir les pièces suivantes:**

1. Original de l'engagement de l'organisme qui se propose de financer le projet;
2. Original de la proposition de financement.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent-vingt (120) jours** à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Toute offre parvenue à l'Office de la Marine Marchande et des Ports après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue, de même qu'il ne sera pas tenu compte de toute offre non conforme aux clauses et conditions du dossier d'appel d'offres et de l'Avis d'Appel d'Offres.